

L'action sociale de proximité au cœur du développement durable

Texte d'ouverture au colloque de l'ANCCAS

11 septembre 2014

Lydie Laigle, directrice de recherche au CSTB – Université Paris Est

lydie.laigle@cstb.fr

Vers un développement durable à la portée du citoyen ?

La notion de développement durable, depuis le sommet de RIO de 1992, a insisté sur des valeurs essentielles, telles celles de solidarités territoriales et intergénérationnelles et d'interdépendance entre les dimensions sociales, environnementales et économiques du développement.

Dans ces années, cette notion était porteuse d'un certain espoir : elle laissait envisager qu'une conciliation entre ces dimensions pouvait être possible, et qu'en agissant à l'échelle locale, on pouvait escompter ralentir les dérèglements plus globaux.

Mais avec la mondialisation de l'économie, l'imbrication de la crise sociale et de la crise écologique, il est de moins en moins apparu facile de soutenir une telle position.

Des événements énergétiques et climatiques, des atteintes portées à la biodiversité des milieux..., viennent rappeler, de plus en plus, la fragilité de la relation de l'être au monde qui l'environne.

Que l'on songe, à ce propos, à l'ouragan Katrina de la Nouvelle Orléans qui a mis à la rue plusieurs milliers d'afro-américains, ou, en France, la tempête Xynthia, ou, plus liée à nos modes de vie au quotidien, la précarité énergétique qui touche 6 millions de personnes, en France, ou encore à l'autonomie alimentaire de la région parisienne évaluée à 5 ou 6 jours (compte tenu de l'acheminement mondialisée de nourriture) ou à l'obésité qui touche à présent 15 % de la population adulte française.

Ainsi, les formes de précarisation sociale évoluent et certaines d'entre elles deviennent plus imbriquées à la transformation de l'environnement engendrée par l'activité humaine. C'est d'ailleurs pourquoi le thème des injustices environnementales progresse dans les milieux de la recherche mais aussi dans l'opinion publique.

De ce fait, les conceptions et les approches du développement durable sont revisitées. On met en doute qu'une conciliation des dimensions économiques, sociales et environnementales puisse être atteinte par le seul jeu des gouvernements, locaux ou internationaux, et par des méthodes descendantes d'application de préceptes, de grandes lignes d'action ou de « comportements » plus sobres.

Ainsi le développement durable ne peut être associé à une série de « recettes » qu'il suffirait d'appliquer. Et c'est là toute la difficulté de son appropriation pour le mettre à la portée d'individus et de professionnels qui pourraient se sentir concernés par son application.

Prenant conscience de cette difficulté, d'autres conceptions émergent, à l'heure actuelle. L'une d'entre elles, s'est exprimée particulièrement au sommet de RIO +20 (en 2012). Il s'agit d'une conception fondée sur une approche plus anthropologique mettant l'accent sur « *la relation que les sociétés et les êtres humains entretiennent à ce qui les environne* ».

Dans certaines circonstances, cette relation peut être une relation de dépendance et d'assujettissement à ce qui les environne, portant atteinte aux conditions essentielles de vie et de « dignité humaine » (difficultés d'accès aux biens essentiels..., à ce qui consolide l'humain en tant qu'être...). Dans d'autres circonstances, émerge une relation d'émancipation dans laquelle l'individu se saisit des potentialités de son

environnement pour développer un « mieux vivre », procéder à des agencements sociaux et spatiaux qui lui permettent de faire face aux événements et retrouver une « capacitation d'agir » pour se réappropriier un champ des possibles.

Ainsi, l'une des composantes clé du développement durable serait de favoriser une relation plus émancipatrice des individus, mais aussi plus juste et démocratique des sociétés, avec leur environnement.

Or c'est justement dans cette conception du développement durable que l'action sociale peut prendre place et que l'action publique a un rôle à jouer.

Une action sociale à l'écoute du rapport à l'environnement qu'entretiennent des populations fragilisées

Le travailleur social, en étant en lien avec les populations fragilisées, peut entrevoir justement ce qui fait défaut dans leur environnement et dans les manières dont elles se saisissent ou non des potentialités que leur offrent leurs milieux de vie. Ainsi, le travailleur social est à l'écoute de ce qui fragilise l'être dans le rapport qu'il entretient au milieu. Il peut faire connaître la « parole des sans voix » ou bien se faire le « porte-voix » de ce qui les fragilise ou de ce qui les consolide dans leur dynamique d'agir vis-à-vis de leur milieu de vie.

Dans une démarche de développement durable, il peut développer cette écoute en l'étendant au domaine de l'environnement. En dialogue avec les intéressés eux-mêmes, il peut identifier les ressources dont les individus peuvent se saisir dans leur environnement et les compétences qu'ils peuvent mobiliser pour bénéficier de ses potentialités.

Dans le suivi et l'accompagnement des personnes, l'action sociale est ainsi amenée à porter attention à ce qui fragilise socialement l'individu dans son rapport à l'environnement : un habitat dégradé qui accroît les charges énergétiques et induit des coûts de réhabilitation trop onéreux, un éloignement des centralités urbaines et des temps de transport trop longs pour améliorer son insertion professionnelle, une déconnexion des réseaux de relations sociales et de voisinage....

Bien évidemment, vous le faites déjà, en tant que travailleur social, mais il s'agirait d'aiguiser votre regard, si l'on peut dire, sur ce diagnostic, afin de consolider votre accompagnement des personnes sur les aspects de leur environnement qu'elles peuvent se réapproprier et qui peuvent enrichir les actions de développement durable inscrites dans des politiques locales ou agenda 21.

En ce sens, le rôle de l'action sociale est, si l'on peut dire, « stratégique » dans l'évolution des politiques de développement durable. A l'heure où celles-ci ont tendance à se techniciser (sur l'énergie, le changement climatique...), l'action sociale peut porter la voix de leur « humanisation » et de leur « démocratisation ». Faire en sorte que la voix des plus fragiles soit plus écoutée et qu'ils soient mis à contribution d'une démarche plus citoyenne de développement durable dans laquelle ils pourraient s'impliquer concrètement. Cette approche renvoie notamment à une éthique « du care et des capacités », deux courants qui nourrissent les réflexions et les démarches¹.

L'action sociale : médiatrice d'une expérimentation écologique apprenante ?

L'action sociale a ainsi un rôle de médiation à jouer dans l'expérimentation écologique apprenante. Un rôle de médiation sociale, dans la mesure où il s'agit, ni de se substituer au milieu associatif, ni de se « désengager » en invoquant une capacité de mobilisation citoyenne que l'on sait fortement inégalitaire selon les milieux sociaux et culturels. L'action sociale est ainsi amenée à s'appuyer sur l'écoute des

¹ Il ne s'agit pas que l'action publique se désengage ou qu'elle « fasse faire » par les principaux intéressés, mais qu'elle leur porte une écoute et leur donne une possibilité d'initiatives pour enrichir ses propres politiques.

personnes fragilisées, pour rechercher, dans les initiatives citoyennes et associatives en émergence, des réponses aux difficultés que ces personnes rencontrent, en mobilisant un tissu local d'acteurs et d'initiatives.

On voit ainsi émerger, par exemple, des initiatives dans l'habitat participatif écologique comprenant des statuts d'occupation et de logement allant jusqu'au « très social » (telle la SCIC « Habitat-solidaire »), des ressourceries gérées par la régies de quartier qui permettent un ameublement des plus pauvres (Nantes...), des paniers bio solidaires accessibles au revenu des plus précaires (tels à Grenoble..). Ces initiatives lient une démarche de recyclage, de réemploi, d'approvisionnement local, de participation citoyenne, avec un souci du lien social, de l'accompagnement des personnes, du partage des savoir-faire et d'une montée en compétences apprenantes dans et par l'expérimentation concrète.

Ces initiatives se développent, plus qu'on ne l'imagine en France, mais elles restent souvent segmentées et localisées. L'action sociale peut devenir un médiateur entre ces initiatives émergentes d'écologie solidaire et les populations dont elle s'occupe, pour trouver les possibilités de les associer à ces initiatives ou de leur faire bénéficier de leurs contributions, en complémentarité et lien aux services publics déjà délivrés.

Cela a le double avantage de construire « du bien commun » et de revitaliser les tissus associatifs et d'économie sociale et solidaire locaux qui pourraient être mis à contribution. De plus, aussi l'avantage de faire en sorte que la transition écologique soit plus participative et bénéficie aux plus précaires.

Mettre en démocratie une transition écologique plus solidaire ?

Par son rôle d'accompagnement et de médiation sociale entre des possibilités de réinvestissement citoyen dans des initiatives d'écologie solidaire et la mobilisation des tissus locaux, l'action sociale est en prise avec les politiques locales de développement durable. Elle les enrichie par une approche démocratique de proximité, en étant à l'écoute de ce qui, dans la relation à l'environnement, précarise, fragilise ou bien fortifie les personnes. Mais aussi, elle met en lien les acteurs du territoire et contribue à les mobiliser, afin qu'ils participent à réinscrire la relation à l'environnement dans une dynamique de réappropriation collective.

A ce titre, l'action sociale peut soutenir les initiatives qui concilient écologie et lien social. Elle peut œuvrer en faveur d'un développement durable en soutenant localement ces interdépendances entre les dimensions sociales, environnementales et économiques, ce qui peut paraître plus difficile à réaliser à l'échelle globale.

En ce sens, l'action sociale a bien un rôle à jouer dans l'affirmation des trois aspects qui définissent les contours des conceptions novatrices du développement durable, à savoir :

- une éthique de l'écoute,
- un soutien aux initiatives d'écologie solidaire,
- une perspective démocratique.

Trois aspects qui viendront, sans aucun doute, enrichir les politiques locales de développement durable et les projets de territoires.